



L'Abbé Ferdinand Deldef.

## Mémoire de la Paroisse de Tohogne commencé par Ferdinand Deldef, curé de la Paroisse

Voulant me conformer à ce que Sa G<sup>deur</sup> Mgr Heylen a ordonné, je note brièvement ce qui s'est fait de principal dans la paroisse depuis mon arrivée, le 1<sup>er</sup> octobre 1880.

J'ai succédé à un très digne prêtre, Monsieur Fréson. Il avait plus de 70 ans lorsqu'il a pris sa retraite. Il est aisé de comprendre qu'à un âge aussi avancé, la lutte scolaire qui s'imposait alors, par suite de la loi de malheur de 1879, devait lui coûter beaucoup. Ce fut aussi pour moi la grande difficulté, à mon arrivée dans la Paroisse. L'instituteur, animé de sentiments chrétiens, s'était soumis aux prescriptions de l'Eglise et avait obtenu la permission de continuer sa classe. Mais la religieuse avait dû renoncer à l'enseignement officiel et la classe avait été installée provisoirement dans une maison du village (occupée actuellement par Florent Ninane). Malheureusement, le paiement était fort onéreux et, à la fin de l'année, on était bien en retard. A la première visite que je fis dans la paroisse, en compagnie de Monsieur Brilly, alors doyen de Durbuy, j'appris que la religieuse institutrice et sa compagne (Sœur Oliva et Sœur Scolastique), deux excellentes religieuses et institutrices, étaient envoyées à Terwagne. Confiant dans la Providence, j'envoyai un télégramme à Monsieur Detroz, Directeur à Pesches et condisciple, le priant de m'envoyer les religieuses et prenant tout à mes charges.



Maison occupée à l'époque par Florent Ninane; elle servit de classe provisoire.



«L'école des Sœurs», vers 1985



Ecole des Sœurs de Tohogne - Sœur Oliva et ses élèves (avant 1895).



L'Abbé Deldef, les écolières et Sœur Oliva (vers 1900).



L'Abbé Deldef, les écoliers (garçons et filles) et Sœur Scholastique (?) (vers 1900).

Mais il fallait procurer une installation convenable et je dus me décider à bâtir. J'eus beaucoup de peine à trouver un emplacement. Enfin, je parvins à acquérir pour 1.200 frs un terrain convenant pour cette construction, et le bâtiment fut commencé le 14 mars 1881. Tout fut près pour la rentrée d'octobre. Je n'avais plus de location à payer, mais l'intérêt de l'argent emprunté se montait à une somme plus élevée encore. J'ai hâte de dire que la paroisse était fort bien disposée et que tous les charrois, ou à peu près, avaient été faits à la corvée. Mais enfin tout était à ma charge et j'avais dû emprunter une somme considérable. La divine Providence est venue en aide: tous les paiements ont été faits régulièrement; les cotisations de la paroisse et les rétributions scolaires procuraient environ 500 à 600 francs. En 1884, la franc-maçonnerie a dû céder la place à un ministère catholique.

La loi scolaire a été réformée et, en 1885, la religieuse institutrice a été adoptée par la commune. L'école fut installée dans le local de la commune. J'étais en grande partie déchargé de l'entretien de l'école; il me restait à payer mes dettes; j'y suis parvenu. Mais il n'y avait toujours qu'une classe tenue par les religieuses et je pouvais avoir deux classes dans mon local. La divine Providence me servit admirablement et je ne sais trop comment cela se fit, mais toujours est-il que l'inspection, bien que libérale, intervint auprès de l'Administration communale pour qu'il fût établi une seconde classe tenue par les religieuses.

Cette administration, bien disposée en grande partie, et prévenue de nos desseins, agréa la demande de l'inspecteur et chargea celui-ci de venir me demander d'approprier la seconde partie de mon bâtiment. C'était ce que je demandais et ce qui avait été arrangé avec les principaux administrateurs. Je me remis de nouveau à la besogne et dépensai encore environ 2.500 frs pour tout mettre en ordre. Enfin, vers 1894, les religieuses vinrent réoccuper mon bâtiment et, à côté de la 1<sup>re</sup> classe, fut installée la seconde, qui prend les enfants,



Quatre sœurs des «Filles de Marie» devant l'école libre de Tohogne (vers 1900).

garçons et filles, de 5 à 8 ans, et qui a fait le plus grand bien. Notez que ces deux classes coûtent fort peu à la commune. La dernière réadoption a été faite pour 10 ans, au commencement de l'année 1904. L'ancienne institutrice adoptée, Sœur Oliva, avait reçu une autre destination.

J'ai cru devoir entrer dans certains détails sur cette question si importante des écoles. Pour le reste, je ne ferai guère que noter, selon l'ordre chronologique et de mémoire, les principales choses qui se sont passées.

L'église et le presbytère étaient en fort mauvais état. Précédemment, on avait remplacé les anciennes fenêtres de l'église et fait des réparations à la toiture, mais la fabrique était redevable encore d'une somme de 600 frs à Monsieur Fréson, mon prédécesseur, qui avait prêté de l'argent moyennant intérêt de 5%. Il fallait rembourser au plus tôt.

Le presbytère demandait des réparations immédiates. Le conseil de fabrique, invité à en faire la visite, convint de suite qu'il n'y avait pas à l'habiter dans cet état et qu'il devait être remis en ordre immédiatement. Ce qui coûta environ 350 frs. Mais la dépense, à cause de son urgence, avait été faite sans autre autorisation que celle du Conseil de fabrique. Elle figura au premier budget comme dépense à faire. Malheureusement, le bourgmestre libéral (ndlr: il s'agissait de Louis Borlon de Warre, époux de Lisen Hortense, né à Warre le 28-10-1827, y décédé le 29-07-1899) et d'autant plus mal disposé que j'avais dû l'éloigner les Sacraments — sa fille étant à l'école normale et lui-même au surplus patronnant l'école communale, il tombait nécessairement sous le coup des peines de l'Eglise; il m'avait, du reste, on ne peut plus mal reçu lors de la première visite — le bourgmestre, dis-je, écrivit au commissaire d'arrondissement pour lui dire que les dépenses avaient été faites. Ce qui était vrai, mais on paya d'audace en écrivant qu'il ne pouvait être au courant de ce qui devait se faire, puisqu'il n'assistait pas aux séances du conseil. Le bourgmestre fut rappelé à l'ordre et la dépense fut admise. Aux élections de l'année suivante, il reçut son congé. Mais passons et disons ce qui devait se faire à l'église. La dalle en marbre blanc de la devanture du grand autel était brisée. Il fallait la remplacer et faire les autres opérations. Ce qui coûta 70 frs. Pour comble de misère, la petite cloche était fêlée. Monsieur Causard se chargea de la refondre, d'en augmenter le poids et de retourner la grosse. Bref, la dépense se monta à 1.400 frs. Je recueillis 600 frs dans la paroisse et dus me charger du reste.

Depuis 10 à 11 ans, il n'y avait plus eu de mission dans la paroisse. Je la fis donner en novembre 1881. J'eus d'excellents missionnaires Rédemptoristes, les RR.PP. Eiben et Thibaut. La mission marcha très bien. On renouvela la dévotion au Sacré-Cœur, on établit la dévotion à Notre-Dame du perpétuel Secours, les deux principales dévotions de la paroisse. Le renouvellement fut donné 6 mois après, au mois de mai 1882. Mais il n'eut pas le même succès que la mission, l'époque désignée par les missionnaires ne convenant pas pour la paroisse.

Nous arrivons en 1884. Les chandeliers de l'église étaient vieux et tout délabrés; le linge était rare et fort vieux. C'est pourquoi je fis faire une collecte dans la paroisse. Elle rapporta 400 frs. Je me rendis à Liège chez la Vve Gérard et j'y achetai pour environ 1.200 frs et pour environ 100 frs au moins de la fabrique.

Les abords de l'église étaient on ne peut plus mauvais. En temps de pluie et de dégel, on n'y arrivait qu'avec peine et en traversant un véritable borbier. La fabrique entreprit de faire déblayer, paver, et le tout, y compris l'allée du côté de chez Godinache et le grillage de la cour du presbytère se monta à une somme de mille francs.



*L'église de Tohogne (début du XX<sup>e</sup> siècle).*



*Le presbytère de Tohogne (vers 1975).*



*L'Abbé Ferdinand Deldef et son président de fabrique, Philomin Ninane (?) (vers 1896).*



*La petite cloche (en 1976).*

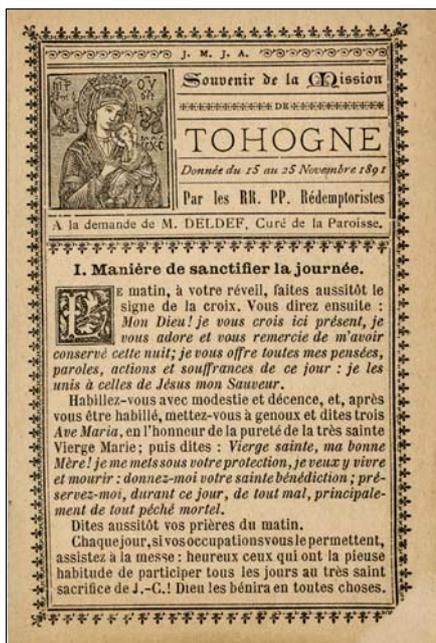


*L'allée principale menant à l'église de Tohogne (en 1975).*

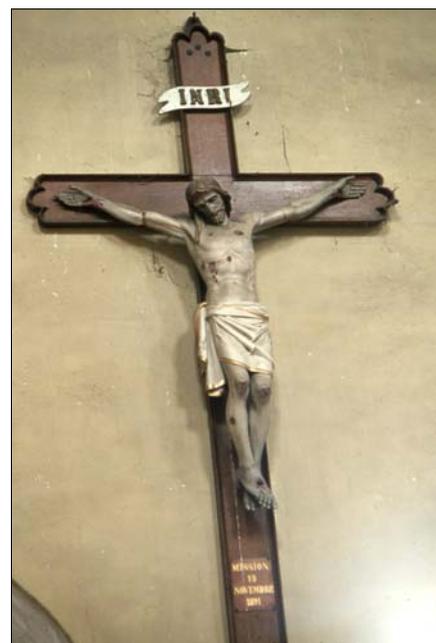
De temps à autre et principalement à l'occasion de l'Adoration, d'un jubilé, il se donnait de petits exercices spirituels, mais je crois inutile de les noter dans cet aperçu. Inutile également de noter les petits achats qui furent faits pour l'église. Tout ce qui concerne le luminaire, les décorations pour les fêtes, faisait défaut et ce n'est que successivement qu'on est parvenu à se monter d'une manière un peu convenable.

La garde d'honneur du Sacré-Cœur – Vers 1889 fut établie, à l'école des Religieuses, l'association de la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur. De l'école primaire, cette association passa à l'école dominicale pour se situer ensuite à l'église, au profit des personnes qui continuent à remplir les conditions.

Mission de 1891 – A la fin du mois de novembre 1891, fut donnée une seconde mission. Le R.P. Champion, Rédemptoriste, dirigea les exercices. Cette mission, de même que le renouvellement donné à Noël 1892, eurent un très beau succès. Cependant, pas plus à celle-ci qu'à la précédente, il n'y eut aucun retour parmi ceux qui ne remplissaient pas leur devoir pascal.



Souvenir de la Mission donnée à Tohogne du 15 au 25 novembre 1891.



La croix de mission de 1891.



Les bancs de la nef septentrionale (en 1975).

Bon nombre de personnes ne pouvant se déplacer convenablement à l'église, surtout aux jours de grande affluence, le mobilier de l'église dut être disposé autrement. La chaire fut remontée d'une travée; les confessionnaux, qui étaient vers le milieu des petites nefs, furent placés où ils se trouvent; les petits bancs, qui se trouvaient presque tous dans la petite nef du côté des femmes, furent trans-

portés de l'autre côté, tandis que l'espace laissé libre fut loué pour des chaises, de même pour la place qui peut être gagnée en resserrant les bancs des femmes. On ajouta encore quelques bancs.

Confrérie du Rosaire – Ste Famille – La confrérie du Saint-Rosaire fut établie par le R.P. Coppens le 21 août 1894 et la Ste Famille en 1895.

Jusque là, le chant avait toujours été sans accompagnement. Ce fut en 1896 que je cherchai à procurer un harmonium convenable. Une collecte faite à cette fin rapporta presque 400 frs et l'instrument coûta 850 F.

Après cela, je dus songer à acheter des statues pour l'église. A part la statue du Sacré-Cœur et celle de sainte Anne donnée récemment, il n'y avait d'autres statues que les vieilles qui se trouvent encore à l'église, dont plusieurs ont une certaine valeur intrinsèque, mais qui excitaient peu à la piété et qui faisaient assez piteuse figure placées sur d'énormes socles des deux côtés de la grande nef. Une nouvelle collecte faite dans la paroisse rapporta encore de 300 à 400 frs et toutes les statues coûtèrent environ 800 frs.

Laiterie de Tohogne – Notons en passant que ce fut aussi vers cette époque que commença la laiterie. Après avoir fait donner plusieurs conférences, m'être employé à donner tous les renseignements voulus, j'eus la bonne fortune de recueillir quatre souscriptions et, le lendemain, il en demeurait encore trois.



Dessin d'architecte de la Laiterie Saint-Martin de Tohogne (vers 1902).

Cependant, on alla de l'avant — sollicité, du reste, par d'autres influences dans le but d'éviter l'établissement d'une laiterie neutre — et au bout d'assez peu de temps, elle prit suffisamment de développement et devint ce qu'elle est.

Mutualité de Retaitte — Peu de temps après fut fondée la mutualité de retraite et l'union professionnelle Saint-Eloi. Quant au bien moral qui a résulté de toutes ces sociétés, je pense qu'il est fort peu appréciable.

Jusqu'en 1895, le cimetière était toujours dans un état fort peu convenable. La commune se décida enfin à faire réparer les murs y compris ceux qui entourent le jardin du presbytère, en partie du moins — j'avais précédemment fait exhausser de 80 centimètres celui qui le sépare du cimetière: ce fut pour la commune une dépense de près de 3.000 frs. Mais le cimetière n'était pas encore suffisamment préservé et ce fut deux ans plus tard qu'elle se décida à une nouvelle dépense et établit le grillage qui s'y trouve, supprimant en même temps une ancienne entrée qui se trouvait près de la vieille cure.



Barrière d'accès et grillage du cimetière, côté ferme-château (en 1975).



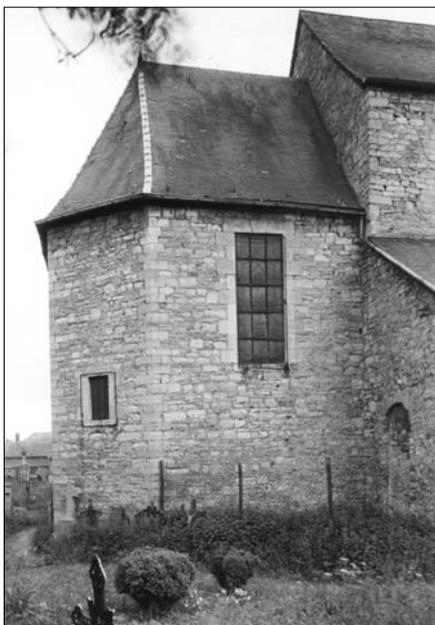
Souvenir de la Mission donnée à Tohogne en janvier 1902.

Mission de 1902. R.R.PP. Champion et Jacquin — Je ne vois rien de bien important à noter jusqu'à la fin de janvier 1902, époque où fut donnée une nouvelle mission. Celle-ci fut encore dirigée par le R.P. Champion ayant avec lui le R.P. Jacquin. Elle réussit non moins bien que ses devancières; le renouvellement fut donné à la fin de l'année et fit encore le plus grand bien. La mission et le renouvellement eurent ceci de particulier que les exercices furent suivis parfaitement dès le commencement: on s'y était préparé par une neuvaine de prières et autres pieux exercices religieux. Je pense que cette préparation avait parfaitement servi non seulement à cause du mérite des prières publiques, mais encore parce que les paroissiens s'étaient faits à l'idée de la mission et que les préjugés contre ces exercices avaient eu le temps de se dissiper. Il n'y eut cependant pas encore de retour parmi ceux qui ne remplissaient pas leurs devoirs précédemment.

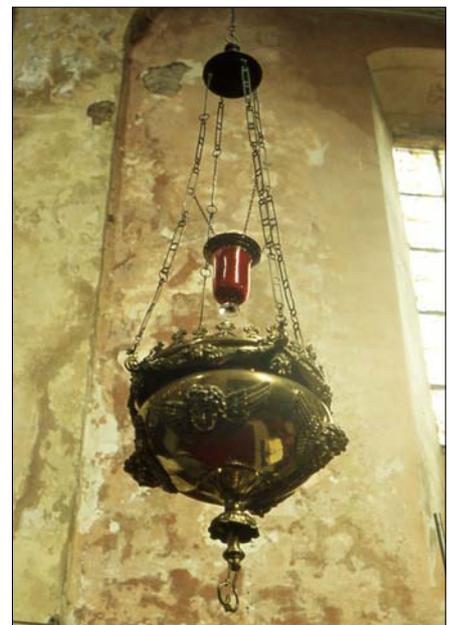
1902-1903 — J'ai dû songer ensuite à une restauration sérieuse de l'église. Le pavé était toujours en fort mauvais état malgré les réparations partielles qui avaient été faites. Les fenêtres du chœur et de la sacristie étaient en bois et n'avaient aucune forme; il en était de même de l'ancienne fenêtre près de l'autel de la Sainte Vierge (la seule ancienne). Celle-ci avait été mal réparée après avoir été brisée par les voleurs; il en était de même de la porte d'entrée qui, fort vieille, avait aussi eu à souffrir des voleurs.

Le bas des murs des petites nefs ne pouvaient être entretenus à cause de l'humidité. Les paliers des trois autels étaient en fort mauvais état, etc. Je fis venir l'architecte Crupper de Bastogne (ndlr: vers 1901). Il fut fait un devis des travaux à exécuter. Ce devis fut approuvé par l'autorité religieuse et les travaux furent mis en adjudication. Monsieur Warnant de Barvaux, ayant fait la soumission la moins élevée, fut déclaré adjudicataire. Cette adjudication se montait à 3.800 frs à peu près; le gouvernement et la province s'engagèrent à nous fournir le tiers de cette somme, ou environ 1.250 frs; la commune s'engagea pour 400 frs et le produit de la vente des vieux matériaux s'éleva à environ 300 frs. Mais il y eut des plus-faits pour environ 350 frs (on devait renouveler le plafond de la petite nef de gauche et l'église dut être badigeonnée, sans compter les autres petites dépenses). Je m'étais engagé à parfaire la dépense, qui s'éleva à 4.150 frs environ. Ce fut alors aussi que la fabrique acheta la lampe du Saint-Sacrement, ainsi que la suspension qui se trouve dans l'église et les deux lampes qui se trouvent à l'entrée du chœur, ce qui coûta un peu plus de 300 frs.

Tous les travaux étaient finis pour le renouvellement de la mission.



Ancienne vue extérieure du chœur de l'église.



La suspension.

Sainte-Enfance – Propagation de la foi – Cette même année furent établies les œuvres de la Ste-Enfance et de la propagation de la foi. Elles furent bien accueillies dans la paroisse. Dans le but de les faire progresser, on se procura ce qui était nécessaire pour rehausser l'enterrement des personnes faisant partie de l'une ou l'autre de ces œuvres et l'on donna toute la solennité possible aux fêtes de la Ste-Enfance.



La sacristie en 1975 (peu avant sa démolition).

Construction de la sacristie – Il n'y avait toujours d'autre sacristie que celle qui se trouve derrière l'autel. A mon arrivée, on avait fait arranger toutes les petites armoires et tiroirs qui s'y trouvent encore. Jusque là, il n'y avait d'autre armoire que la grande qui se trouve encore à la nouvelle sacristie. Je réunis le conseil de fabrique et proposai la construction de la sacristie actuelle. En faisant la



Intérieur de la sacristie (en 1975).

demande d'autorisation de construire à l'administration communale et à la députation, nous faisons ressortir que la sacristie existante était insuffisante et que, malgré tout ce que l'on pouvait faire, le linge s'y détériorait considérablement. Je m'engageais, du reste, à couvrir la dépense, moyennant les subsides éventuels à obtenir du gouvernement et de la députation. Monsieur Charneau, commissaire voyer, fit le devis des dépenses qui s'élevaient à 700 et quelques francs. Ce devis dûment approuvé fut mis en adjudication et Monsieur Firmin Ninane fut chargé de ces travaux, ainsi que du placard qui devait remplacer l'armoire à l'ancienne sacristie, pour la somme de 719 frs. La seconde armoire qui se trouve dans la nouvelle sacristie fut commandée à Laroche et coûta, transport compris, 126 frs. Il y eut des plus-faits à la sacristie pour 23 frs.



Meuble principal de la sacristie.

Confrérie du S.-C. de Jésus – La Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, qui existait déjà dans la paroisse depuis plusieurs années, a été érigée dans l'église de Tohogne par Monseigneur Thomas Louis Heylen, évêque de Namur, le 12 novembre 1905. L'inauguration de la confrérie a eu lieu le 3 décembre. Les diplômes d'érection et de Directeur particulier ainsi que la liste des personnes qui font partie de ladite Confrérie se trouve à la fin du présent registre qui sera considéré comme le registre de la confrérie.

Le même jour a été inaugurée l'œuvre de la Visite Quotidienne au Saint-Sacrement; la liste des personnes qui en font partie se trouve à la même place.

Le 18 août 1906, m'arrivait le Père Pâquay, Rédemptoriste à Liège. Il a donné les instructions préparatoires à l'adoration et l'instruction de la fête. Ces exercices ont été assez bien suivis, de même que les offices de l'avant-midi, le jour de l'adoration. Plus de cinq cents ont fait leur adoration: environ 530. Le résultat est assez beau, vu la saison qui ne convient nullement pour une fête telle que l'adoration; surtout que ceux qui ne peuvent faire leur adoration sont précisément ceux qui en auraient le plus besoin.

Cette solennité viendrait beaucoup mieux dans le courant de février.

Relation de la visite de la Société diocésaine d'Art Chrétien, 25 septembre 1906 (25 oct. dit le bulletin).

Monseigneur le Révérendissime Evêque honorait de sa présence l'excursion automnale de la société diocésaine d'Art Chrétien.

Quarante membres s'y étaient donné rendez-vous. Nous nommerons parmi eux MM. les Chanoines Fosson, président; Henry, doyen du Chapitre; Roland et Schmitz; M. le Comte Adrien d'Ursel; M. Halkin, professeur à l'Université de Liège, etc. Le programme comportait la visite des églises de Tohogne et de Borlon.

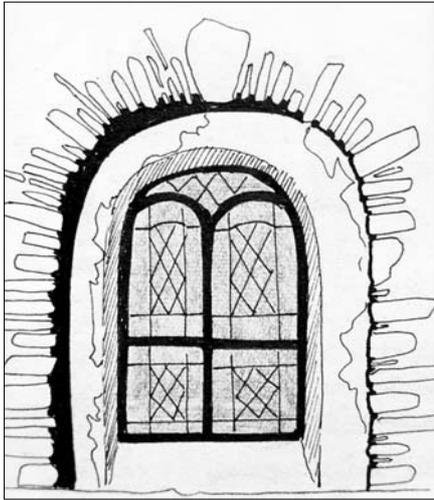
Le village de Tohogne est bâti sur le plateau. L'église est située au centre de l'agglomération qu'elle desservait jadis. Elle est entourée du cimetière et presque exactement orientée.

Les matériaux que l'on a employés sont extraits du sol même de la région. L'appareil ancien est généralement grossier et irrégulier, les moellons à peine équarris, maçonnés en assises horizontales irrégulières. Les murs sont nus sans

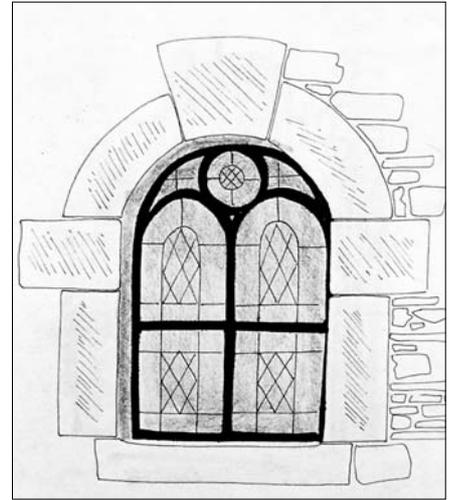


Le village de Tohogne vu de «Sur Greux» vers 1910.

ornements. Dans la partie supérieure, on remarque les anciennes poutres qui, autrefois peut-être, surplombaient les murs.



Fenêtre haute de l'église de Tohogne et ses claveaux irréguliers.



Fenêtre basse de l'église de Tohogne avec pierres des encadrements taillées en «palette».

L'entrée primitive était pratiquée dans le bas-côté sud. Les fenêtres hautes sont bien conservées: simples et étroites, couronnées par un arc en plein cintre, à claveaux irréguliers. Celles des bas-côtés ont été restaurées malheureusement, sauf la plus proche de l'abside septentrionale, qui est de style gothique flamboyant.

L'église de Tohogne appartient au groupe roman de la Meuse. Elle est dominée par un clocher octogone, en carré simple, sans autres ouvertures primitives que la porte latérale et méridionale et de rares meurtrières aux étages supérieurs. On n'y voit ni plinthes, ni larmiers, ni cordons.



Reconstitution de l'église de Tohogne avec sa flèche pyramidale à 4 pans.

Ce clocher a perdu sa flèche pyramidale à quatre pans. La porte est surmontée d'un linteau à fronton triangulaire avec croix romane. La chambre du rez-de-chaussée sert de porche à l'église: nous y déchiffrons deux pierres tombales armoriées. La vauque du bénitier de droite repose sur le fût d'une colonne avec sculpture de la Renaissance dont la base est un ancien chapiteau roman à feuillages. La chambre du premier étage correspond avec la nef du chœur par une large baie romane.



Trois travées méridionales de l'église de Tohogne (en 1975).



Les pierres tombales des curés Bourdon (mort en 1727) et Poncin (mort en 1762).



Pilier méridional ayant supporté jadis l'arc triomphal.

Le sanctuaire a les formes de la basilique à piliers carrés, développée dans le sens longitudinal, à trois nefs et sans transept. Les bas-côtés, moins élevés que le vaisseau principal, sont éclairés dans chaque travée par une fenêtre et terminés par une chapelle en cul-de-four et à l'extérieur par un mur plat. L'abside du chœur fut remplacée dans le cours des âges (en 1682); l'arc triomphal seul est conservé. (Note de l'Abbé Deldef: On a retrouvé les fondements des murs de l'abside lors du repavage du chœur.)

Le plan de l'édifice est oblong. Les soutiens sont des piliers carrés autrefois, aujourd'hui arrondis. Ils n'ont point de bases. Les impostes très simples sont saillantes de trois côtés seulement. Les arcades des nefs sont en plein cintre. Le plafond sur poutre a été remplacé par un plafonnage.

Deux colonnettes monolithes à chapiteau cubique ont particulièrement attiré l'attention. Sont-elles en places? Quelle était leur destination. Pourquoi sont-elles dissemblables? Autant de problèmes dont la solution n'est pas connue. (Note de l'Abbé Deldef: Il semble probable, d'après les archives, que les ouvertures



Colonnette (côté nord).

qu'on remarque de chaque côté, ont été pratiquées pour donner vue sur l'autel des deux chapelles des petites nefs.)



Statue de saint Nicolas.



Les fonts baptismaux.



Statue de saint Roch.

Sainte Vierge et l'enfant Jésus, sont toutes remarquablement traitées.

Les fonts baptismaux en pierre, dont la vasque est supérieurement sculptée, reposent sur un cylindre accosté de quatre colonnettes.

N'oublions pas que le Christ du cimetière est l'ancien Christ triomphal de l'église. Les statues traditionnelles de la sainte Vierge et de saint Jean sont conservées. Le tout paraît dater de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Nous faisons des vœux pour que ces spécimens rares et précieux soient restaurés et remis en place. (Note de l'Abbé Deldef: Il paraît douteux que le Christ ait été le Christ triomphal de l'église; on ne trouve aucune trace pour confirmer la chose. Au contraire, le pied de la croix semblerait indiquer que ce Christ a été placé par terre. Quant aux deux statues, où auraient-elles été placées?)



Le Christ gothique du calvaire encore dans le cimetière en 1906.

#### Principales fêtes de l'année – Sacrements

- **Pâques** – Généralement, les sacrements sont bien fréquentés à cette occasion. Une bonne partie de la paroisse vient la 1<sup>re</sup> semaine. Il y a des confesseurs étrangers le mardi après Pâques — environ 250 se confessent à cette occasion. J'estime à 15 le nombre de ceux qui s'abstiennent (le nombre a diminué ces dernières années, le plus obstiné s'est suicidé, d'autres ont eu le bonheur de revenir que je n'avais jamais vus à la Sainte Table, d'autres pour l'une ou l'autre raison).

- **Adoration** (22 août) – Cette fête est fort mal placée: généralement c'est le plus fort de la moisson. Aussi on a peine à arriver à 550 communions. Il est difficile de faire une préparation sérieuse. Les trois dernières années, j'ai fait venir un religieux mais le résultat a toujours été à peu près le même.



Prêtres du Doyenné de Durbuy réunis à Tohogne à l'occasion de l'Adoration (?) avant 1900.

**Toussaint** – C'est à l'occasion de cette fête que les paroissiens tiennent faire recommander leurs morts pour la

fête de la Toussaint et pour les dimanches de l'année. Généralement, les sacrements sont bien fréquentés à cette occasion. Il y a environ 250 communions.

**Saint Martin** est le patron de la paroisse. Cette fête est solennisée. La veille, il y a des confesseurs étrangers et le jour même la messe est chantée à plusieurs prêtres; généralement, on a à peu près le même nombre de communions qu'à la Toussaint.



Statue de la « Charité de Saint-Martin ».



Souvenir de la Sainte-Enfance daté du 15 janvier 1904.



L'église de Tohogne photographiée vers 1910.



L'Abbé Ferdinand Deldef au soir de sa vie à Bende/Jenneret.

**Noël** – Depuis plusieurs années, je fais venir un religieux pour m'aider pour les confessions. La dernière année, le nombre de communions est monté presque jusqu'à 300. Ce religieux donne les instructions. Le lendemain de la Noël a lieu l'une des fêtes de la Sainte-Enfance. On la célèbre avec beaucoup de solennité ainsi que celle de l'été qui se célèbre généralement le dimanche de la procession.

Ces deux œuvres — la propagation de la foi et la Ste-Enfance — sont fort en honneur grâce aux instructions données sur ces sujets à des zélatrices adroites et soigneuses, à la pompe donnée aux enterrements des personnes qui en font partie, et aux fêtes célébrées.

Cette année aussi, les sacrements ont été fort bien fréquentés pendant les 6 premiers mois de l'année, notamment les mois de janvier, mars, mai et juin.

Aux élections d'octobre 1907, la moitié du Conseil communal a été éliminée. Il est à noter que ces revirements ont généralement lieu, dans cette commune du moins, quand l'opposition est sérieuse. Causes: le grand nombre de sections, et les intérêts différents, les divisions et surtout le peu de ressources de la commune et le mauvais état des finances, ce qui nécessite de fortes impositions.

Notons qu'aux mois de mai et de juin 1908, il y a eu à Warre deux naissances illégitimes. Ce scandale n'avait plus eu lieu dans la paroisse depuis bien des années. Du reste, rien d'étonnant: sans doute les deux malheureuses sont orphelines, mais leurs sentiments religieux, pas plus que leurs pratiques chrétiennes, ne l'emportaient guère sur celles de leurs séducteurs.

Les élections provinciales ont eu lieu au mois de juin de cette année 1908. La lutte a été très vive. Les candidats catholiques, surtout le principal, n'étaient pas sympathiques (fort peu unis du reste). On leur a adjoint 2 suppléants qui les ont aidés grandement, sans être élus eux-mêmes. Il y a eu une candidature catholique dissidente. Des catholiques l'ont soutenue et n'ont même pas pu se ressaisir au ballottage. Au premier tour de scrutin, un catholique est élu, et au ballottage du 21 juin, après une lutte très ardente, surtout ici dans la commune, le catholique est élu.

Je termine ici la relation des divers événements sur la situation de la paroisse que j'ai fait selon le désir exprimé par Monseigneur l'Evêque.

Le dimanche 20 juin, j'ai adressé mes adieux du haut de la chaire à la paroisse. Je prends ma retraite à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1909. Je remercie le bon Dieu du peu de bien que j'ai pu faire pendant mon long ministère dans la paroisse.

F Deldef, curé.

(Note de l'Abbé Robert Seron: S'est retiré d'abord à Bende-Jenneret, ensuite à la Maison Saint-Joseph à Ciney où il est mort le 1<sup>er</sup> novembre à 74 ans. Il repose au cimetière de Tohogne.)

(Extrait du Liber Memorialis commencé (vers la fin de son ministère à Tohogne) par Ferdinand Deldef, né à Grimbiémont le 27 août 1844, prêtre le 29 août 1869, chapelain à Grupont le 16-09-1869, curé à Hatrival le 29-04-1871; curé à Tohogne du 01-10-1880 au 30 juin 1909.)



Souvenir pieux de l'Abbé Ferdinand Deldef.



Tombe de l'Abbé Ferdinand Deldef dans le cimetière de Tohogne. Elle mériterait une sérieuse restauration!